

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

> Dossier

La fibre optique arrive à Argenton !

> Communauté de communes

La bibliothèque Rollinat fait peau neuve



> Vie associative

Familles Rurales Argenton, Le Pêchereau, Saint-Marcel : une association au service des trois communes

> Acteur santé

La maison de santé, toujours dynamique

> Vie dans la ville

Appels de convivialité : un réseau solidaire



Portail de l'Hôtel de Scévole

Mairie

Adresse: 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30;
le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail: contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site: www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

Vendredi 13 décembre à 20h salle du conseil à la mairie. Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseil communautaire

Jeudi 12 décembre à 18h salle du conseil communautaire.

Police municipale

Adresse: 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture: du lundi au vendredi: de 9h00 à 12h00;
le samedi: de 8h30 à 9h30.

Tél: 02.54.01.00.93.

Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Bureau d'information touristique

Adresse: 13, place de la République.

Horaires: du mardi au samedi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Mail: office-de-tourisme-argenton@wanadoo.fr

Site: www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Régie des eaux de la Grave

Adresse: mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires: lundi et mardi de 8h30 à 12h00
mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél: 02.54.01.41.78

Mail: secretariat@eauxdelagrave.fr

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés: Vendredi 1^{er} novembre pour le secteur Argenton-commerces, lundi 11 novembre et jeudi 26 décembre pour le secteur Argenton-Ville.

Ramassage décalé: Le ramassage du vendredi 1^{er} novembre pour le secteur Argenton-écarts, est avancé au jeudi 31 octobre.

Vacances scolaires de Toussaint

Fin des cours: vendredi 18 octobre 2019

Reprise des cours: lundi 4 novembre 2019.

Cérémonie patriotique

Lundi 11 novembre: commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

Inscriptions sur les listes électorales

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections pour le renouvellement des conseillers municipaux et communautaires. Pour ce scrutin, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service élection: par téléphone au 02.54.24.65.24 ou par mail à elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Fin des pesticides dans les jardins

Depuis le 01/01/2017, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires s'impose aux collectivités locales, sur les voiries, espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Depuis le 01/01/2019, sont désormais interdites la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

Escroquerie démarchage

Il est recommandé la plus grande vigilance en cas de démarchage à domicile ou par téléphone. La gendarmerie de l'Indre a signalé des démarchages frauduleux de personnes proposant des services de nettoyage de terrasse, démoussage de toiture, ravalement de façade ou de peinture, ou des ventes de matelas à des prix prohibitifs. Les travaux sont réalisés sans devis puis surfacturés. Des travaux non réalisés sont aussi facturés. Les factures laissent apparaître des sociétés différentes et inexistantes aux adresses indiquées. La préfecture de l'Indre a également lancé un appel à la vigilance concernant des démarcheurs se présentant comme envoyés par la préfecture pour effectuer notamment des diagnostics de sécurité.

N'hésitez pas à contacter les services de police ou de gendarmerie en composant le 17.

Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de juin 2019 à septembre 2019

CRÉATIONS

LILOCAP – création de vêtements et accessoires pour enfants – 41 bis rue Victor-Hugo

CHALLANS BIO NATURE - LA NATURE RETROUVEE – vente de cosmétiques et compléments alimentaires biologiques – 1 rue Duperthuis

LE GRENIER SUR L'EAU – achat-revente d'objets d'antiquité, de brocante, d'objets d'art et de décoration – 29 rue Grande

LAB'S BIO – achat et vente de produits cosmétiques de bien-être – 18 rue d'Orjon

MOUV'HAUT PROTECT – sécurité en hauteur pour tous types de bâtiments et machines – 10 rue de la Gare

Jules STRIQUE – petite maçonnerie extérieure, entretien et création de jardins, élagage et abattage – 2 chemin des Varennes

SALON YOUR PERFECT NAILS – onglerie – 13 rue Notre-Dame

TRANSFERTS

GAN ASSURANCES Franck Vivès: transfert du 36 rue Auclerc-Descottes au 6 rue Ledru Rollin

Photographe Jean-François AUZANNEAU: transfert de Le Pêchereau au 15 rue Grande

État-civil

NAISSANCES du 01/05/2019 au 31/08/2019

Le 20/05/2019: **Monia RENARD**; Le 25/05/2019: **Linayah DISSEMBERG**; Le 11/06/2019: **Majd EL ALAOUI**; Le 26/06/2019: **Apolline COLMART**; Le 17/06/2019: **Jeanne CHARLES LIVERNETTE**; Le 04/07/2019: **Arthur SAPIN**; Le 08/07/2019: **Kelly ZIEGLER BARRANGER**; Le 19/07/2019: **Noé QUELENNEC**; Le 05/08/2019: **Hanifa MUZAEV**; Le 21/08/2019: **Lana SUBERY**.

MARIAGES du 01/05/2019 au 31/08/2019

Le 18/05/2019: **Jessy MESSAGER** et **Audrey HAYÈRE**; Le 22/06/2019: **Christophe VIGNAULT** et **Audrey BAILLY**; **Thierry LOUISE** et **Marie HIVERGNEAUX**; **Patrick EFLIGÉNIN** et **Sandrine VALLET**.

DECES du 01/05/2019 au 31/08/2019

Le 01/05/2019: **Pierrette LAUVERJON**, veuve RIGO, 87 ans; Le 05/05/2019: **Andrée CADO**, veuve LACROIX, 87 ans; Le 07/05/2019: **Jeanine FERRY** épouse COLIN, 85 ans; **Danièle GUICHARD**, 54 ans; Le 08/05/2019: **Yvonne LAMBERT**, veuve VIDAR, 97 ans; Le 14/05/2019: **Georgette ROLINAT**, épouse GEFROY, 91 ans; Le 20/05/2019: **Ludovic GAUTHIER**, 53 ans; Le 21/05/2019: **Monique HÉMERY**, veuve FOSSAT, 90 ans; Le 22/05/2019: **Gualbert GUERRIER**, 81 ans; Le 24/05/2019: **Jeanine RABILLARD**, veuve LURET, 90 ans; Le 29/05/2019: **Bruno LE GALL**, 57 ans; Le 01/06/2019: **Solange CHÉRAMY**, veuve LHUILIER, 85 ans; Le 02/06/2019: **Daniel MARTIN**, 68 ans; Le 29/06/2019: **André BIREBENT**, 87 ans; Le 02/07/2019: **Marie-Thérèse DUMON**, veuve GABERT, 102 ans; Le 07/07/2019: **Michel BOUÉ**, 53 ans; Le 15/07/2019: **Anne RABIER**, veuve GABILLAUD, 80 ans; Le 21/07/2019: **Arlette CAUCHOIS**, épouse ROULLEAU, 76 ans; Le 25/07/2019: **Marcelle ROY**, épouse BRUNET, 86 ans; Le 04/08/2019: **Simonne FERRAGU**, veuve GUILLEMAIN, 84 ans; Le 11/08/2019: **Joël ALAPETITE**, 67 ans; Le 13/08/2019: **Simone BARBAT**, veuve FAUCONNIER, 95 ans; Le 16/08/2019: **Thierry LOUISE**, 50 ans; Le 21/08/2019: **Michel DENOUX**, 73 ans; Le 26/08/2019: **Jean BERTHIAS**, 80 ans; Le 28/08/2019: **Jean CHARRAUD**, 80 ans



> éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnois,

Dans ce nouveau numéro de notre bulletin municipal « d'une rive à l'autre », vous comprendrez mieux pourquoi, depuis plusieurs mois maintenant, nous subissons quelques désagréments en termes de travaux dans nos rues et sur nos trottoirs et pourquoi nous voyons régulièrement des équipes de génie civil s'affairer aux quatre coins de la ville. Eh oui ! La fibre arrive à Argenton ! Chacun pourra, dans le courant de l'année 2020, bénéficier à son domicile d'un Très Haut Débit internet grâce à un raccordement par fibre optique. Les entreprises comme les particuliers attendent cette opportunité pour développer les échanges numériques et profiter de nouveaux usages. L'Europe, l'Etat, la Région Centre – Val de Loire, le Département de l'Indre et notre Communauté de communes financent à 100 % le coût de ces travaux. Merci à eux car sans leur soutien financier rien n'aurait été possible.

A la lecture de ce n° 14, vous connaîtrez un peu mieux aussi le nouveau médecin généraliste dernièrement installé à la Maison de Santé Pluridisciplinaire. A ce jour, depuis sa création, chacun des trois médecins qui ont cessé leur activité pour départ en retraite a été remplacé. Cet équipement est une véritable réussite et je suis intimement convaincu que c'est en grande partie grâce à celui-ci que notre bassin de vie souffre, moins qu'ailleurs, de la désertification médicale. Tout n'est pas réglé, c'est certain. Nous devons toujours continuer d'avancer pour avoir de nouveaux projets et de nouveaux professionnels de santé pour vous garantir la meilleure offre de soins. C'est, et cela restera, notre premier objectif.

Enfin, vous découvrirez, au fil des pages, la bibliothèque communautaire entièrement rénovée, plus lumineuse, plus économe en énergie et avec des espaces pour les publics entièrement revisités. Vous découvrirez aussi les activités très diversifiées de l'association « Familles Rurales » et la richesse de notre patrimoine au détour de nos rues.

Encore une fois le contenu de ce bulletin est très varié. Il ne fait, pourtant, que traduire la réalité de notre ville. Cette réalité, c'est un engagement, au niveau local, de toutes et tous pour que toujours, à Argenton, existe une offre de services à la population bien supérieure à ce qui peut exister dans d'autres villes de la même taille. Il est vraiment regrettable de ne pas avoir ce même engagement de la part de l'Etat qui aujourd'hui entend fermer, à plus ou moins court terme, les portes de notre centre des finances publiques.

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Sommaire

■ infos pratiques	2
■ éditorial	3
■ dossier	4-5
La fibre optique arrive à Argenton !	
■ brèves	4-5
■ communauté de communes	6
La bibliothèque Rollinat fait peau neuve	
■ expressions politiques	6
■ vie associative	7
Familles Rurales Argenton, Le Pêchereau, Saint-Marcel : une association au service des trois communes	
■ acteur santé	7
La maison médicale, toujours dynamique	
■ vie dans la ville	8
Appels de convivialité : un réseau solidaire	
■ patrimoine	8
Et si on partait au bout du monde ?	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :
Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé
Impression : Groupe Sodimass
36800 Le Pont Chrétien

La fibre optique arrive à Argenton !

Tant attendue, aussi bien par les particuliers que par les professionnels, la fibre optique sera accessible à tous les Argentonnois en 2020.

Le chantier de déploiement du très haut débit à Argenton a démarré dès 2017. En effet, pendant plusieurs mois, une longue phase d'études administratives et techniques a été nécessaire à la préparation des travaux proprement dits: recensement de tous les abonnés potentiels, signature des conventions avec les propriétaires concernés par le passage du réseau fibre sur leur façade, études de terrain pour évaluer les travaux à réaliser...

Ainsi, depuis deux ans, le RIP 36 et la municipalité collaborent étroitement en vue de la mise en place de la fibre. Le RIP 36 (Réseau d'initiative public 36) est un syndicat mixte regroupant le Département, la Région et les Communautés de Communes et d'Agglomération. C'est lui qui est en charge du déploiement de la fibre optique dans l'Indre, à l'exception de l'agglomération de Châteauroux, jusqu'à l'abonné. La mission d'exploitation et de commercialisation du réseau construit par le RIP36 est confiée à la société BERRY FIBRE OPTIQUE, dans le cadre d'une délégation de service public.

Sur notre département, la première phase de déploiement de la fibre par le RIP 36 s'étend sur 4 ans, de fin 2017 à fin 2021, et concerne 41 communes. Dans cette phase, Argenton se situe dans la deuxième année du déploiement. Les travaux de la « plaque » d'Argenton concernent les communes d'Argenton, du Pêchereau, de Saint-Marcel et de Saint-Gaultier. Parallèlement, la « plaque » d'Eguzon-Ceaulmont est déployée suivant le même calendrier que celle d'Argenton. La phase 2017-2021 représente un chantier de 75 millions d'euros, financé par l'Etat (35,09 %), la région (35,32 %), l'Europe (8 %), le département (12,95 %) et les communautés de communes (8,64 %). La participation de la communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse est de 531 000 €. Une deuxième phase est en préparation, afin de couvrir l'ensemble du département. L'agglomération de Châteauroux est gérée différemment puisque c'est l'opérateur Orange qui est en charge du déploiement de la fibre sur ce secteur sur ses fonds propres.

A Argenton, les travaux d'envergure sur le terrain, démarrés en mai dernier par

la société SOBECA et ses divers sous-traitants, vont permettre d'équiper en réseaux d'ici à la fin 2019, secteur après secteur, toute la commune. Une fois les travaux terminés, pendant plusieurs semaines, une phase de commercialisation des « prises » sera lancée par la société BERRY FIBRE OPTIQUE auprès des FAI (fournisseurs d'accès à internet), qui, ensuite proposeront leurs offres aux Argentonnois. Neuf opérateurs partenaires pourraient être présents sur Argenton, pour les offres aux particuliers. Ainsi les premiers secteurs que sont le Merle Blanc et le centre-ville bénéficieront de la fibre avant le printemps 2020 et l'ensemble de la commune sera progressivement éligible à la fibre d'ici à la fin 2020. Des réunions publiques d'information seront organisées par BERRY FIBRE OPTIQUE afin de présenter aux futurs usagers les démarches à réaliser auprès des fournisseurs d'accès pour bénéficier de la fibre optique.

Le passage à la fibre ne nécessite pas de changer de numéro de téléphone (sauf si l'abonné abandonne sa ligne cuivre). Les usagers auront le choix entre les différents opérateurs présents sur le réseau. Le coût pour passer à un abon-



nement fibre dépendra des opérateurs. Le suivi de l'ouverture des « prises » à la commercialisation est accessible sur le site internet www.berryfibreoptique.fr.

PRÉCISIONS TECHNIQUES

La fibre optique est un support de transmission de données à très haut débit. Concrètement, c'est un fil de verre très fin qui véhicule, via un signal lumineux, une très grande quantité d'informations. La fibre vient remplacer l'ADSL dont le réseau en fil de cuivre est moins rapide et dont la qualité du signal est atténuée par la distance. Avec la fibre optique, la qualité est identique sur l'ensemble du réseau. Le déploiement de la fibre optique utilise au maximum les réseaux existants, aériens, souterrains ou en façade. Quand cela n'est pas possible, des travaux de génie civil sont réalisés.

SERVICES APPORTÉS

La fibre optique permet de profiter d'un débit ultra-rapide, de bénéficier de l'utilisation simultanée de services standards (téléphonie, internet, télévision haute définition), de télécharger, de stocker et de partager des contenus de façon instantanée, d'accéder aux nouveaux usages comme la domotique, la télémédecine (consultation et suivi médical à distance...), et le télétravail...

Un nouveau PLU pour Argenton

Le PLU (plan local d'urbanisme) est un outil assurant, à court terme, la définition et la réglementation du droit du sol au sein de l'espace de référence, et, à moyen-long terme, la réalisation d'un projet global de développement et d'aménagement. Très encadrée réglementairement, la procédure de révision du PLU d'Argenton, démarrée fin 2016, arrive à sa dernière phase, celle de l'enquête publique. Du 22 octobre au 22 novembre, chacun peut venir consulter le projet de PLU, à la mairie ou au siège de la communauté de communes, et faire part de ses remarques. Celles-ci seront examinées par le commissaire-enquêteur, qui tiendra cinq permanences, à la mairie (mardi 22/10 matin, mercredi 30/10 après-midi, jeudi 7/11 matin, samedi 16/11 matin et vendredi 22/11 après-midi). Une autre enquête publique est menée parallèlement, suivant les mêmes modalités, sur la révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune d'Argenton (documents consultables à la mairie). Informations auprès des services techniques au 02.54.24.65.33 ou par mail à argenton.plu.sda@gmail.com.

Rappel des règles de stationnement



Le choix communal a été de supprimer les parkings payants et d'instaurer des zones bleues au centre-ville (parking Font Naudon, Place de la République, Place Carnot, Rue Gambetta) limitées à 1h30 avec obligation d'afficher son disque de stationnement (disponible à l'achat à l'Office de Tourisme et en Mairie); ainsi que des places handicapés sur ces mêmes secteurs. Par ailleurs 10 places à stationnement réglementé 10 minutes, (8 rue Grande et 2 rue Gambetta), permettent, si la durée est respectée par les utilisateurs, de favoriser l'accès aux commerces. Plus de 600 places libres au stationnement sont aussi proches du centre ville.

BAZ@WEB – Saison 2

C'est désormais Karim Hadi Benthala, jeune volontaire en service civique, qui est en charge de l'animation de l'espace numérique BAZ@WEB, depuis le 7 octobre dernier. Vous pouvez de nouveau venir vous familiariser avec l'outil informatique, effectuer des démarches administratives, professionnelles ou personnelles sur internet, avec un accompagnement ou en autonomie. Ce service municipal est gratuit et ouvert à tous !



MAISON D'ANIMATION DE SAINT-ETIENNE, PLACE VOLTAIRE :

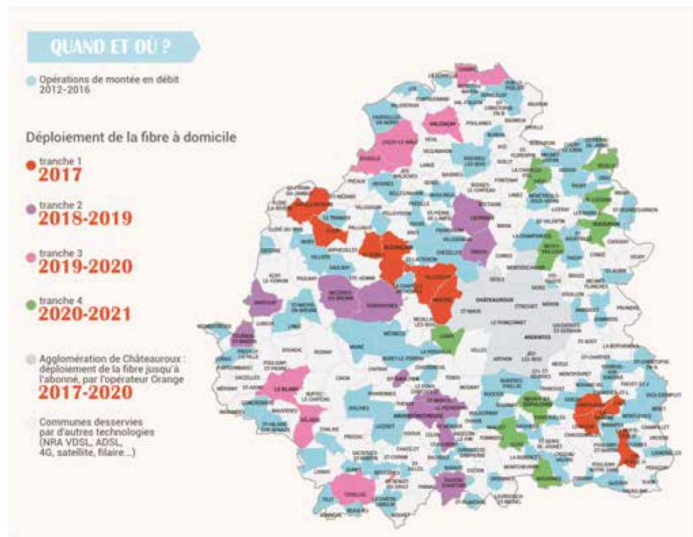
Lundi 15:30 - 18:30
Mardi 12:00 - 15:00
Jeudi 09:30 - 12:30
Vendredi 14:00 - 17:00

Renseignements : 02.54.24.12.50
contact@mairie-argenton
www.mairieargentonsurcreuse.com

Un référendum d'Initiative Partagée (RIP)

Le référendum d'initiative partagée est un dispositif prévu par l'article 11 de la Constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Certains députés et sénateurs ont engagé une procédure de RIP à l'encontre de la décision du gouvernement de privatiser les Aéroports de Paris (ADP).

Pour se concrétiser, le Référendum contre la privatisation d'ADP doit être soutenu par 10 % du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs. Les électeurs ont jusqu'au 12 mars 2020 pour apporter leur soutien. La loi organique prévoit un recueil uniquement sous la forme électronique accessible sur ce lien : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr> Les électeurs argentonnois peuvent être aidés, en mairie, par un agent communal, pour enregistrer électroniquement leur soutien.



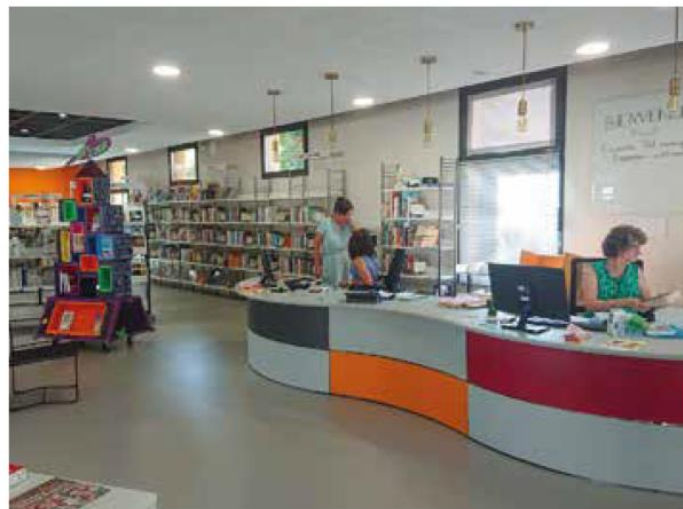
La bibliothèque Rollinat fait peau neuve

Après les gros travaux du début d'année, la bibliothèque Rollinat a rouvert ses portes en septembre, et le public a découvert avec satisfaction un espace très différent, un véritable lieu de vie, convivial, accueillant, plus clair et plus moderne.



En effet, si le souci premier de cette rénovation était bien d'améliorer de 30 % l'efficacité énergétique du bâtiment, (remplacement des convecteurs par une pompe à chaleur air-eau, isolation des murs et des plafonds, changement des ouvrants, des revêtements, et de l'éclairage), et si la nécessité de procéder à la réfection de la toiture s'est imposée, l'intervention est cependant allée beaucoup plus loin.

Dans un espace augmenté de 35 m², les collections sont mises en valeur par l'installation de mobilier sur roulettes, ce qui permettra de moduler selon les besoins. Des espaces spécifiques et confortables pour ados ont été créés, ainsi qu'un lieu destiné aux bébés, afin qu'ils découvrent les livres dès le plus jeune âge. La banque d'accueil a été déplacée et



repensée pour permettre un accueil plus chaleureux. L'accessibilité de la bibliothèque a été également nettement améliorée: rampe d'accès, sas d'entrée, ouverture des portes.

Accueillant chaque semaine environ 500 visiteurs, plus une ou deux classes (écoles maternelles et élémentaires, collège, lycées...), permettant à tous les habitants de la Communauté de Communes d'accéder gratuitement à plus de 50 000 documents (livres, journaux, CD, DVD, etc.), équipée d'ordinateurs à disposition et d'un accès wifi, proposant de multiples animations – toujours gratuites – tout au long de l'année, la bibliothèque rénovée est plus que jamais un lieu de convivialité, de culture et de détente.

> expressions politiques

Majorité municipale

Tout le monde partage l'envie d'un cœur de ville animé et habité. Il est important d'y trouver une offre de logements accessibles, des commerces et des services utiles pour tous sans se déplacer vers sa périphérie. Cette généralité vaut pour Argenton.

Nous avons depuis plusieurs décennies un équilibre qui s'est construit entre les grandes surfaces du Merle-Blanc, de Saint-Marcel et du Pêchereau et nos commerces de proximité du centre. C'est une chance mais cet équilibre reste fragile!

Il est de notre responsabilité, entrepreneurs, bailleurs privés ou publics, élus de veiller à ce que celui-ci perdure. C'est pourquoi la majorité municipale s'opposera toujours à la création d'une nouvelle zone commerciale aux Narrons.

C'est pourquoi elle œuvrera toujours pour avoir de nouveaux logements dans le centre comme elle l'a fait avec la résidence « Rollinat ».

C'est aussi pourquoi la majorité défend toutes les activités en centre-ville et est, aujourd'hui, aux côtés des agents du centre des finances publiques, menacé de disparaître, pour qu'ils offrent demain le même service aux Argentonnois.

Opposition municipale

À l'approche du terme de cette mandature, l'heure est venue de dresser le bilan de celle-ci. Bilan que nous aurions souhaité meilleur, mais qui en réalité fait prendre conscience d'une situation assez inquiétante pour notre ville.

- Moins d'habitants (Argenton a franchi le seuil des moins de 5 000 habitants, et le vieillissement de la population a pour conséquence la fermeture de classes).
- Moins de touristes (fermeture d'hôtels, baisse de fréquentation des musées).
- Moins de commerces (fermeture de la poissonnerie...)
- Moins d'entreprises (une unité d'Indraero s'installe à Cap Sud, Mistral risque de ne pas maintenir ses locaux à Argenton).
- Moins de services publics (fermeture du pôle TVA, menace de fermeture du centre des impôts et de la gare d'Argenton).
- Plus d'endettement et de déficit (200 000 € manquent en 2017 et en 2018 pour faire face aux emprunts).
- Plus d'impôts (taxe gemapi).
- Plus de dépenses de personnel.
- Une eau plus chère et moins bonne (présence de carbone organique total).
- Plus d'insécurité.

L'attractivité d'Argenton est ainsi mise en péril.

L'heure du bilan a donc sonné, et avec lui l'urgence d'un changement de cap aux prochaines élections, seule alternative pour donner un nouveau souffle à notre ville.

L'Association Familles Rurales Argenton, Le Pêchereau, Saint-Marcel : **Association dynamique, innovante, humaniste et parfaitement intégrée dans nos trois communes**

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles de l'agglomération argentonnoise (Argenton-sur-creuse, Le Pêchereau, Saint-Marcel).

C'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïque, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

L'association rayonne sur notre territoire et propose de multiples activités à nos jeunes et nos moins jeunes. Pour l'année 2018, Familles Rurales a proposé 12 ateliers. La danse est le coeur de métier de l'Association : on peut s'adonner aux danses de salon mais également au Rock and Roll et au Hip Hop. Elle développe également des actions de prévention en direction de nos aînés avec le soutien de la CAR-SAT (Caisse d'assurance retraite) pour améliorer et maintenir leur qualité de vie (Atelier Equili'brage, Atelier de prévention, Atelier Gym des neurones).



Le bien-être et le bien-manger ne sont pas oubliés et font l'objet d'un atelier pour partager les savoir-faire de pratiques culinaires.

Ces activités et ces ateliers sont encadrés par des personnes qualifiées. Monsieur Hugues PIJOL, professeur diplômé, Maître de danse AMDR assure les cours de danse. Les autres ateliers sont animés par des bénévoles de l'Association ou des intervenants extérieurs diplômés suivant le thème de l'atelier.

Le but de toutes ces activités est d'apporter bien-être et épanouissement aux pratiquants tout en apprenant de manière ludique et intéressante. Le conseil d'administration, les bénévoles sont particulièrement engagés et font de Familles Rurales une association dynamique, de proximité, qui prend en compte les besoins et les attentes des familles du territoire.

POUR JOINDRE FAMILLES RURALES :
Tél : 02.54.01.10.51
mail : famillesrurales.arg@gmail.com

> acteur santé

La Maison de Santé, toujours dynamique

La Maison de Santé accueille depuis peu un nouveau et jeune médecin, le docteur Sébastien Moreau, ce qui porte à huit le nombre des généralistes. Le docteur Moreau a auparavant travaillé pendant dix ans pour l'hôpital de Châteauroux, notamment au SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation). Habitué aux interventions d'urgence et aux transferts inter-hospitaliers, le docteur Moreau a choisi la Maison de Santé d'Argenton avant tout pour sa facilité d'organisation, pour le travail interdisciplinaire qui y est rendu possible par le regroupement des praticiens et pour son équipement, notamment la



radiologie. Passionné par son métier, il déclare concevoir la santé comme une globalité recouvrant le physique, le psychique et le social, et s'attache en particulier à la prévention, en démontrant l'importance, à tout âge, de la qualité de l'alimentation, du sommeil et de l'activité physique.

Avec l'arrivée de deux psychologues, Mesdames Marie Remblière et Sylvie Bolmeyer, d'une naturopathe, Madame Cécile Josse, et un projet d'échographie, la Maison de Santé continue de jouer pleinement son rôle essentiel de lutte contre la désertification médicale dans notre territoire.

Appels de convivialité : un réseau solidaire

Dans le cadre des plans canicule mis en œuvre depuis 2003 et grâce au repérage des personnes âgées les plus vulnérables, le registre canicule est mis à jour tous les ans par le Centre Communal d'Action Sociale d'Argenton (CCAS) en lien avec tous les partenaires institutionnels. Depuis, des visites de courtoisie sont organisées et sont mises en œuvre par une équipe de bénévoles du CCAS pendant la période de canicule.

Afin de mettre en place un réseau de solidarité, en direction des personnes de plus de 70 ans, le CCAS s'est rapproché de Delta Revie Indre, réputé pour son expérience en matière de communication téléphonique avec les personnes âgées. Cette action se dis-

tingue du cœur de métier de Delta Revie Indre qui développe un service rémunéré de téléassistance à domicile : le nouveau service "Appels de convivialité" est entièrement gratuit et s'adresse aux Argentonnois qui le souhaitent. Il se différencie totalement de la téléassistance et vient en complément de l'action « visites de courtoisie » menée par le CCAS pendant la période d'alerte canicule du mois de juin au mois de septembre de chaque année. Pour l'agent d'accueil, une posture d'écoute bienveillante est nécessaire. Or les agents d'accueil Delta Revie Indre ont été formés lors de la mise en place des plateformes téléphoniques, à l'utilisation de la centrale et à l'écoute de nos aînés.



Ce type d'action mise en œuvre ne peut que renforcer les actions municipales déjà existantes et apporter un service supplémentaire et gratuit aux personnes âgées vivant sur Argenton. Il se décline dans une politique globale de prévention et de lutte contre l'isolement en faveur des personnes âgées. Cette action ne se substitue pas à celles mises en place par la municipalité pendant le plan canicule (visites de courtoisie, déclenchement de différents niveaux de vigilance en fonction des températures annoncées).

> patrimoine

Et si on partait au bout du monde ?

Argenton - L'île de Naïa ou le bout du monde



Inutile de partir loin pour voyager... Le charme naturel des paysages bucoliques d'Argenton-sur-Creuse, la Venise du Berry, a toujours suscité la rêverie des promeneurs. Flâner au fil des rues chargées d'Histoire comble d'emblée notre curiosité. Argenton est traversée par sa rivière, la Creuse, qui ondule au pied de falaises escarpées et résonne encore du bruit de ses roues de moulins, dont les activités de tanneries et de moulins à blé, furent prospères jusqu'au début du XX^e siècle.

Sur sa rive gauche, la ville haute, blottie au pied d'une imposante forteresse ceinte par 600 m de remparts et flanquée de dix tours, est encore aujourd'hui le site emblématique d'où

la vue panoramique est imprenable. Aujourd'hui, de ses vestiges ne subsistent que des bases de remparts et quelques ruines des tours.

Du centre-ville actuel, la ville basse, qui fut reliée dès le XV^e siècle par le Vieux Pont, il est facile de remonter le temps et d'imaginer les venelles animées à travers ses ruelles qui s'entrelaçaient autour des maisons, de l'église Saint-Sauveur, ou de descendre les *aribouts* jusqu'à la rivière.

Les Vieilles Maisons à galeries, en encorbellement au-dessus de la rivière, se mirent dans les eaux capricieuses. La crue de 1530 en emporta plus de soixante. Plus récente, celle de 1960 dont les Anciens se souviennent. De la Promenade du Rabois, vue sur la

chapelle Saint-Benoît, et au-dessus, la Bonne Dame. De là-haut, la vision « *d'une sauvage et pittoresque cohue de maisons dans le plus frais, le plus charmant et le plus naïf des paysages qui se puisse voir* » s'offre à vous... (Alexandre Dumas).

Argenton-sur-Creuse s'est développée du Moyen Âge jusqu'à la fin des années 1960, sur un plateau exposé plein sud, « le Merle Blanc », dominant le « Petit Nice », le val le plus méditerranéen de la ville.

Surtout ne cherchez pas le « merle blanc », même s'il est sculpté sur une façade, rue André de Chauvigny, car il est aussi rare que « l'île du bout du monde » !